

On lit dans l'Echo du Nord :

L'administration des omnibus dits Dames-blanches vient de perdre en huit jours quatorze chevaux, empoisonnés, dit-on, par des substances vénéneuses mélangées à la farine d'orge qui est employée dans la boisson de ces animaux. Différentes expériences faites par des hommes de l'art sur les organes essentiels de ces chevaux ne laissent aucun doute à ce sujet. Cet empoisonnement est-il dû à l'imprudence ou à la malveillance? C'est ce que prouvera l'enquête que la justice fait en ce moment.

Bien que six autres chevaux de cette administration soient encore malades en ce moment des suites de cet empoisonnement, on a pris les mesures nécessaires pour que le service ne soit pas interrompu.

Par ordonnance de M. le Premier Président de la Cour impériale, en date du 10 de ce mois, les assises du département du Nord pour le deuxième trimestre de 1858 s'ouvriront à Douai le lundi 3 mai prochain, sous la présidence de M. le conseiller Binet; MM. De Warenguien et Daman, conseillers, siégeront en qualité d'assesseurs.

M. Duterne, employé au chemin de fer de l'Ouest, vient, dit-on, de résoudre un important problème.

Il a fait construire un appareil d'une extrême simplicité, qui fonctionne au moyen de l'air comprimé et dont la force motrice, au moins égale à celle des autres machines, réalisera une économie de 75 % sur le combustible.

Les expériences faites jusqu'à ce jour ont donné des résultats qui sont de nature à opérer une véritable révolution dans l'emploi des locomotives et des moteurs à l'usage de l'industrie.

Le numéro 35 des actes administratifs contient un arrêté portant règlement pour la culture du tabac en 1858.

Le département du Nord est autorisé, pour 1858, à planter en tabac pour l'approvisionnement des manufactures impériales, la quantité de 775 hectares en principal, non compris le cinquième en sus toléré par la loi, et est appelé à fournir sur la récolte de ladite année un contingent de 2,500,000 kilogrammes de tabac;

Les prix auxquels la Régie prendra livraison de ces tabacs sont fixés ainsi qu'il suit, sauf une allocation de 10 fr. par 100 kilog. pour les tabacs de surchoix :

1 ^{re} qualité . . .	les 100 kilog.	140 fr.
2 ^e qualité . . .	idem . . .	110
3 ^e qualité . . .	idem . . .	90
Tabacs non march.	idem . . .	70 à 10

en descendant de 10 en 10 francs. Suivent les dispositions relatives aux déclarations et permis de culture.

Le Progrès industriel, de Lyon, signale la hausse qui vient de se produire sur le marché aux soies, et qui a vivement préoccupé ces jours-ci tout le commerce de la ville. Cette hausse, il n'hésite pas à le déclarer, lui paraît être toute factice; elle est exclusivement l'œuvre de la spéculation: c'est là une opinion que, pour notre part, nous partageons entièrement.

Rien, en effet, à l'époque et dans la situation actuelle, ne la saurait naturellement justifier: il est évident qu'au moment où les premiers symptômes de la récolte commencent à se manifester, fournissent par leur apparence matière à des suppositions vraies ou fausses, à des es-

pérances ou à des craintes également illusoires peut-être, mais qui du moins ont leur raison d'exister; le marché doit alors subir des oscillations nombreuses et des revirements soudains et profonds.

LYCÉE IMPÉRIAL DE LILLE.

Compositions du 8 février 1858.

Logique littéraire. -- Mathématiques. -- 1 Dutilleul.

Logique scientifique. -- Anglais. 1 Barrois. -- Allemand. 1 Bouffay, 2 Boyenval.

Rhétorique. -- Sections réunies. -- Version latine. 1 Regnault, 2 Chauvin, 3 Cérède, 4 Baggio.

Seconde. -- Sections réunies. -- Version latine. 1 Broudehoux, 2 Fiévet, 3 Régimbar, 4 Meert.

Troisième. -- Section réunies. -- Version latine. 1 Obin, 2 Losson, 3 Beurier, 4 Catel.

Quatrième. -- Version grecque. 1 Griffon, 2 Duquesnay, 3 Pierra, 4 Brédart.

Cinquième. -- Grecque. 1 Relof, 2 Watteau, 3 Priet, 4 Ducrocq.

Sixième. -- Histoire. 1 Baggio, 1 Obin, 3 Castelain, 4 Dernelle.

Septième. -- Orthographe. 1 Ruin, 2 Smet-Jamart, 3 Franck, 4 Guffroy.

Huitième. -- Orthographe. 1 Mazetier, 2 Bonzel, 3 Dutilleul, 4 Dubar. -- Histoire et Géographie. 1 Bonzel, 2 Plaidau, 3 Sinsollicz, 4 Herbin.

Commerce (1^{re} année). -- Français. 1 Tireur, 2 Thieffry, 3 Mallet, 4 Mangez.

Commerce (2^e année). -- Mathématiques. 1 Vermeulen, 2 Godin, 3 Fosset, 4 Vandembulcke.

Commerce (3^e année). -- Allemand. 1 Dobbelaere. -- Anglais. 1 Bocquet, 2 Duquesnay, 3 Verleye.

Ecole préparatoire à la huitième. -- 1 Leroy, 2 Pajot, 3 Vandembroucke, 4 E. Pannier.

Le proviseur, E. PETITBON.

Nouvelles & Faits divers.

— Samedi, l'un des huissiers audienciers de la cour a signifié aux accusés Orsini, Pierri, Gomez et de Ruído, l'arrêt de la chambre des mises en accusation qui les concerne, et aujourd'hui ces quatre accusés ont été extraits de la prison Mazas pour être écroués à celle de la Conciergerie.

Cette affaire sera soumise au jury les 25 et 26 de ce mois; M. le premier président présidera l'audience et M. le procureur général occupera le siège du ministère public.

Les défenseurs des accusés ne sont pas encore désignés. On dit qu'ils ont écrit à M. Jules Favre.

— Plusieurs journaux ont annoncé que le gouvernement anglais fait rechercher un Anglais du nom d'Allsop, à raison de sa complicité dans l'attentat du 14 janvier, et qu'il a promis une récompense de 200 livres (5,000 fr.) à toute personne qui faciliterait son arrestation.

Voici, à cet égard, ce que nous trouvons dans le journal anglais le Globe, du 12 février :

« Attentat contre l'empereur des Français.

« La police métropolitaine de Londres vient de faire publier l'avis suivant :

« Récompense de 200 livres. — Mewtre.

« Un mandat ayant été lancé pour l'arrestation de Thomas Allsop, de Nutfield près Reigate, comté de Surrey, résidant en dernier lieu, n° 4 de Royal-Exchange, et l'un des membres du Stock-Exchange, accusé de complicité dans l'attentat qui a coûté la vie à plusieurs personnes dont les noms sont inconnus, attentat

commis dans le royaume de France, une récompense de 200 livres sera donnée à toute personne ou à toutes personnes dont les informations amèneront l'arrestation dudit Thomas Allsop.

« Voici son signalement : Il est âgé de 60 ans, sa taille est de 6 pieds, il a le teint frais, les yeux gris, les cheveux grisonnants, peu ou point de favoris. (Suit la désignation des vêtements qu'il portait en dernier lieu.) Cet avis porte la date du 11 février. »

— Il y a quelques jours, une brillante compagnie se réunissait à Aubervilliers, chez un célèbre équarisseur. La célébrité se fourre partout, aujourd'hui, même dans les écuries. On voyait dans cet horrible abattoir de la noble race chevaline toute la fine fleur de l'épi parisien : des sportsmen, des hommes du monde, et même, assure-t-on, quelques femmes de l'Olympe inférieur.

Il s'agissait de faire, sur de pauvres chevaux, un nouvel essai de la balle explosible inventée par un armurier célèbre. Cette balle, non plus ronde comme l'ancienne, mais longue de dix centimètres, est le plus terrible des engins meurtriers connus jusqu'à ce jour. Elle est destinée à la chasse au lion et à l'éléphant. Quand elle a pénétré dans le corps de l'animal, elle éclate, déchire les tissus et asphyxie instantanément la victime par le gaz oxyde de carbone qui se développe par la conflagration de la poudre.

Cinq chevaux, victimes désignées de l'épreuve, étaient là, broyant quelques branches arrachées à une maigre haie, en attendant la mort.

Un cheval est séparé des autres, on le vise, et la noble bête, frappée au poitrail, tombe en arrière en lançant par la bouche une fumée de poudre. Ainsi des autres, sauf un seul cheval, qui, plus mince d'encolure, est traversé par la balle, laquelle va faire explosion contre la muraille.

Cette nouvelle épreuve avait complètement réussi, et l'élégante compagnie convoquée au spectacle de cette grande boucherie se dispersait et rentrait à Paris pour courir à d'autres frivolités.

— Dans une maison de campagne des environs de Vendôme habite madame veuve D..., qui offre un cas de longévité assez rare. Cette dame est née en 1756; elle s'est mariée pendant la dernière année du règne de Louis XV (1774), et depuis lors elle occupe la même demeure; elle jouit d'une santé excellente, de toutes ses facultés intellectuelles, et notamment d'une merveilleuse mémoire. A l'âge de soixante et quelques années, elle avait été obligée de se servir de lunettes, mais, d'après un phénomène d'optique assez ordinaire chez les gens qui atteignent ces phases de la vieillesse, sa vue s'est éclaircie de nouveau, et les lunettes ont été mises de côté. La bonne dame a pour compagnie une domestique dont elle n'est pas toujours satisfaite, aussi l'entend-on parfois s'écrier : « Définitivement, ma pauvre petite Madeleine, jamais je ne pourrai rien faire de toi. » Or, cette étourdie de Madeleine est à son service depuis 1784 et marche à grands pas sur ses quatre-vingt-dix ans.

— On lit dans la Gazette de Lyon :

« M. V..., négociant en gros de notre ville, n'a pas reparu à son domicile depuis samedi. Vers le soir dudit jour, son frère reçut une lettre anonyme, dans laquelle on l'avertissait que M. V... ne rentrerait pas ce jour-là, mais de n'être point inquiet. La police fut avertie aussitôt, et depuis elle est à la recherche de M. V..., sans avoir obtenu aucun résultat jusqu'à cette heure.

« Sa femme a été arrêtée. Elle avait entretenu, paraît-il, des relations avec le teneur de livres de M. V..., lequel teneur de livres a disparu aussi. »

— La Gazette de Lyon avait annoncé la disparition de M. V., négociant dans cette ville, en ajoutant qu'à la suite de cette disparition, la femme V... avait été arrêtée. Nous lisons à ce propos dans le Courrier de Lyon :

« Plusieurs journaux de la localité ont, ces jours derniers, entretenu leurs lecteurs de la disparition du sieur V..., négociant à Lyon, disparition à la suite de laquelle plusieurs personnes avaient été écrouées. Nous apprenons aujourd'hui qu'à la suite d'une absence qui n'a été que momentanée, le sieur V..., honorablement connu dans le quartier, est rentré à son domicile. Les personnes préventivement arrêtées ont été, nous a-t-on formellement assuré, mises aujourd'hui même en liberté. »

— Samedi dernier, dans la soirée, un étranger de taille élevée, blond, a été vu rôdant autour du bureau de la poste aux lettres de Lous-le-Saulnier. Dans la soirée, un négociant de la ville, qui allait jeter une lettre, s'étonna de ne pouvoir la faire entrer dans la boîte; une foule de lettres étaient arrêtées à moitié coulisse et obstruaient le passage; il poussa avec force et tout glissa dans le coffre. Le lendemain les employés y trouvèrent un morceau de carton plié en deux comme un livre à moitié ouvert et dont les côtés étaient garnis de deux morceaux de bois pour empêcher qu'il ne se repliât. On reconnut alors que cette espèce de poche avait été adroitement introduite à une certaine profondeur dans la boîte. Elle avait été accrochée au rebord extérieur au moyen de deux petits fils à peine perceptibles, armés l'un et l'autre d'un crochet. Par ce moyen, toutes les lettres jetées à la boîte étaient retenues au milieu de leur course, et notre voleur se proposait sans doute de les retirer pendant la nuit, et d'en extraire à son profit toutes les valeurs qu'elles auraient pu contenir. On ne sait pas encore si cet homme n'avait pas déjà réussi dans son entreprise avant ce dernier échec.

— Le Journal de Trévoux adresse aux garçons de la localité la mercuriale suivante, et pousse un cri d'alarme relativement à la décroissance de la population dans cette ville :

« Nous avons plusieurs fois signalé la dépopulation amenée sans doute par le petit nombre de mariages qui a eu lieu dans cette ville, depuis quelque temps.

« Cependant les demoiselles ne manquent pas, il y en a beaucoup et fort bien, qui attendent sans vouloir l'avouer les demandes en mariage; mais, les jeunes gens attendent aussi en fumant leur pipe et en jouant au domino, que la trentaine soit sonnée; encore, à cet âge, ne veulent-ils que des femmes de dix-huit à vingt ans, oubliant leurs compagnes d'enfance, qui se résignent en soupirant.

« Ce mois de janvier, jusqu'au 29 inclusivement, l'état-civil de Trévoux est encore en perte pour la population. On compte 3 naissances et 8 décès en ville, plus 5 à l'hôpital; quant aux mariages, néant!... C'est donc une diminution de 5 personnes pour ce mois. »

— C'est le 1^{er} février qu'a commencé à Rome le carnaval. Le gouvernement permet cette année aux personnes déguisées de circuler dans le Corso avec un masque sur le visage.

Depuis dix ans, cet ancien usage avait été défendu par la police.

et la marquise. On est au dessert : c'est le moment où elle a promis de se démasquer. Elle résiste pourtant et demande quelques minutes de répit, avec une grâce, une pudeur si touchantes, que le pauvre jeune homme s'affole de plus en plus. Il avait déjà passé par beaucoup d'étonnements, mais il allait arriver à de bien plus grandes surprises.

On était au café. — La marquise tira de sa poche une boîte à cigarettes, en alluma une en en offrant une autre à son convive.

Celui-ci poussa une exclamation d'horreur... mais elle lui fit une théorie si gentille sur la poésie du tabac qu'il s'habitua à l'idée de voir son idole fumer comme une lorette... je veux dire une biche... j'étais en retard. La théorie continua, transcendante, serrée, pour justifier un énorme panatellas qu'elle fuma pendant la démonstration.

Cette fois elle fit un gloria très accentué... et l'avalà à petits coups.

Alfred entrevoyait avec crainte une théorie sur l'ivresse de l'eau de vie : elle arriva en effet et, pour appuyer l'argument par l'exemple, la marquise fit et but un second gloria beaucoup plus accentué que le premier. La ligne de flotaison du carafon baissait visiblement.

Alfred sentait son front se couvrir de sueur, il devenait fou; le dernier coup allait l'atteindre.

La cigarette, le cigare n'étaient qu'un prélude. De cette poche qui semblait inépuisable, sortit une énorme pipe de Kummer pouvant contenir pour 20 centimes de tabac à 4 francs. La marquise la bourra méthodiquement, l'alluma avec soin et, se renversant dans son fauteuil, lança au plafond des nuages de fumée.

Le jeune homme n'avait plus la conscience

de lui-même : il était devenu comme hébété et ne trouvait pas un mot à dire. Le coup était rude en effet.

Sa divinité, si savante, si poétique, si éthérée, fumait comme un Suisse et buvait comme un Polonais.

Un énorme grog, dans lequel elle versa tout le contenu du carafon disparut comme le gloria, et la pipe comme les cigarettes et les puros.

Alfred en était arrivé à une apoplexie imminente. La marquise eut alors pitié de lui.

— Maintenant, je vais me démasquer, dit-elle, mais tenez-vous au bout de la chambre et n'approchez que lorsque je vous le dirai.

Alfred obéit. Il était incapable d'avoir la moindre volonté.

Il vit alors un changement à vue curieuse; il put lui rappeler le soldat-laboureur du cirque, qui, de transformations en transformations, finit par saluer le public en amour ou en renommée.

En un tour de main la perruque poudrée disparut, la robe à ramages, les paniers, le corset, ou plutôt le corps, s'ouvrirent comme par enchantement; le masque tomba; et de tout cet attirail séduisant il ne resta qu'un jeune homme en culottes courtes, déguisé en bas-Breton.

Ce jeune homme était un lauréat du dernier grand concours, qu'Alfred connaissait très-bien.

— Sans rancune, dit celui-ci. J'en ai trompé bien d'autres. J'aurais poussé la chose plus loin, mais une envie terrible de fumer m'a pris et je n'ai pu y résister.

Alfred avait bien envie de se fâcher; il comprit cependant que le mieux était de rire, ce qu'il fit tant bien que mal. Seulement il demanda le secret... — Vous voyez comment il a été gardé.

Je sais encore une anecdote plus piquante. Mais le carnaval est fini : La folie fait place à la pénitence. La signification elle-même du mot m'impose silence. Carnaval vient, suivant Landais, de l'italien carnasciale, qui dérive lui-même de carne, en latin caro, carnis et vale, adieu (adieu la chair). Faisons donc maigre moralement et physiquement. Y.

Les dix années de l'empereur (1848 à 1857) sont retracées dans un recueil de dix estampes contenant chacune plusieurs sujets. Chacune des planches représente les grands événements accomplis dans une année, et rappellent ainsi aux yeux comme à l'imagination les grandes choses accomplies par S. M. l'empereur Napoléon III pendant cette brillante période de dix ans. Cette intéressante collection se trouve dans l'Almanach de Napoléon, de 1858, que la modicité de son prix (50 c.) met à la portée des 7,000,000 d'électeurs qui, depuis ces dix années, ont invariablement votés pour l'empereur. (825)

ACHETER, GARDER OU VENDRE, tel est le problème qu'a constamment à résoudre tout capitaliste possédant des rentes sur l'Etat, des actions de chemins de fer ou des actions industrielles. — Les personnes qui habitent les départements, et qui ne sont pas constamment en rapport avec des boursiers, ne peuvent faire mieux, pour étudier cette question sans cesse renaissante, que de consulter l'Almanach de la Bourse qui vient de paraître. Cet almanach leur montrera le piège à éviter, le bon chemin à suivre; en un mot, nous pouvons affirmer que la Bourse n'a plus de mystères pour celui qui lit chaque année l'Almanach de la Bourse. (826)

Parmi tous les produits dont les annonces remplissent depuis quelque temps la 4^e page des journaux de France et de l'étranger, il en est un qui mérite de fixer d'une manière absolue l'attention des lecteurs, en raison des véritables services qu'il rend et qui justifie complètement la vogue dont il est l'objet : c'est l'Eau Tonique de Chalmis.

Elle est employée avec un grand succès contre les démanagements, sensibilité de la peau, pellicules écailleuses, cause provocatrice de la chute et de la décoloration du cheveu; par ses propriétés régénératrices, cette merveilleuse composition favorise la production de nouveaux cheveux, leur souplesse et brillant, et en retarde le blanchiment.

Cette composition, toute hygiénique, combat avec succès les effets corrosifs, produits par la transpiration et auxquels ne peuvent résister les chevelures les plus abondantes.

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs communication des propriétés d'un produit qui a mérité le surnom d'incomparable et qui jouit d'une grande faveur parmi le monde élégant de l'Europe, et nous les invitons, s'ils veulent conserver une belle chevelure, à faire un usage journalier de cette précieuse découverte. (769B)

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. Séance du 14 février 1858.

Sommes versées par 76 déposants, dont 20 nouveaux . . . fr. 10,722 00
23 demandes en remboursement » 5,643 00
Les opérations du mois de février 1858 sont suivies par MM. Requillart-Desaint et L. Lecomte, directeurs.